

# Paracétamol

 ATTENTION!

- Lisez toujours la notice et conservez-la avec le médicament, à l'intérieur de la boîte d'origine.  
En cas de doute, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ne laissez pas ce médicament à la portée ni à la vue des enfants.
- En cas d'événement(s) indésirable(s), parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.



MÉDICAMENT :

CACHET DU PHARMACIEN

Pour plus d'informations [www.afssaps.sante.fr](http://www.afssaps.sante.fr)



Agence française de sécurité sanitaire  
des produits de santé

Conception et réalisation  Illustration : Dominique Lereux

# Paracétamol en bref

*Vous venez de vous  
procurer un médicament  
contenant du paracétamol  
et disponible en accès  
direct dans votre  
pharmacie.*

LE PARACÉTAMOL SOULAGE LA DOULEUR  
ET PERMET DE FAIRE BAISSER LA FIÈVRE.



# Les conseils de votre pharmacien

## sur ce médicament contenant du paracétamol



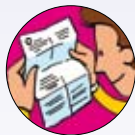
**Ne prenez pas ce médicament sans avis médical si vous souffrez d'une maladie grave du foie.**



**Respectez toujours un intervalle d'au moins 4 heures entre les prises, voire 6 heures chez l'enfant.**



**Si vous prenez en même temps un autre médicament, vérifiez qu'il ne contient pas aussi du paracétamol,**



**Ne dépassez jamais les doses indiquées dans la notice :**

un surdosage en paracétamol peut endommager le foie de manière irréversible.



**En cas de persistance de la douleur plus de 5 jours ou de la fièvre plus de 3 jours ou en cas d'aggravation, ne continuez pas le traitement sans l'avis de votre médecin.**

pour éviter tout risque de surdosage. En effet, de très nombreux médicaments en contiennent (seul ou associé à d'autres substances). Ils peuvent se présenter sous différents noms de marque, sous différentes formes et différents dosages. Pour les reconnaître, vous trouverez les informations concernant leur composition sur la boîte et dans la notice.